

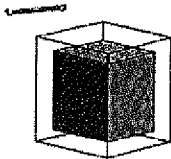
PATENT ASSIGNMENT

Electronic Version v1.1
 Stylesheet Version v1.1

SUBMISSION TYPE:	NEW ASSIGNMENT				
NATURE OF CONVEYANCE:	Employment Agreement, English Translation, and Certificate of Verified English Translation by Translator				
CONVEYING PARTY DATA					
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Name</th> <th>Execution Date</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Aymeric Goldsteinas</td> <td>12/01/2004</td> </tr> </tbody> </table>		Name	Execution Date	Aymeric Goldsteinas	12/01/2004
Name	Execution Date				
Aymeric Goldsteinas	12/01/2004				
RECEIVING PARTY DATA					
Name:	Etudes Et Constructions Mecaniques				
Street Address:	46, Rue Jean Vaujany Technisud				
City:	Seyssins				
State/Country:	FRANCE				
Postal Code:	38180				
PROPERTY NUMBERS Total: 1					
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Property Type</th> <th>Number</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Application Number:</td> <td>11918805</td> </tr> </tbody> </table>		Property Type	Number	Application Number:	11918805
Property Type	Number				
Application Number:	11918805				
CORRESPONDENCE DATA					
Fax Number:	2155425825				
<i>Correspondence will be sent via US Mail when the fax attempt is unsuccessful.</i>					
Phone:	215-542-5824				
Email:	assignments@phd-ip.com				
Correspondent Name:	Howard IP Law Group, PC				
Address Line 1:	PO Box 226				
Address Line 4:	Fort Washington, PENNSYLVANIA 19034				
ATTORNEY DOCKET NUMBER:	BEAUMONT-52				
NAME OF SUBMITTER:	Edward J. Howard				
<p>Total Attachments: 4 source=00101822#page1.tif source=00101822#page2.tif source=00101822#page3.tif source=00101822#page4.tif</p>					

CH \$40.00 11918805

PATENT



ECM

AVENANT AU CONTRAT A DUREE INDETERMINEE

Entre :

La société **ETUDES ET CONSTRUCTIONS MECANQUES (E.C.M.)**, code NAF N°292A, immatriculée à Grenoble (38) sous le n°380 18110188416, dont le siège social est à 46 Rue Jean Vaujany – Technisud – 38100 Grenoble, représentée par Monsieur Laurent COMBAZ agissant en qualité de Président Directeur Général,

D'une part,

Et :

Monsieur **Aymeric GOLDSTEINAS**, né le 16 novembre 1972, à Grenoble (38), de nationalité française, immatriculé à la sécurité sociale sous le n° 1 72 11 38 185 116 91, demeurant 23, grand rue Lauriers – 38120 Le Fontanil,

D'autre part,

Il a été convenu et arrêté le présent avenant au contrat de travail initial, qui précise les conditions suivantes :

Article 4 – Statut / Modalité horaires / Rémunération

4-1 statut :

Monsieur **Aymeric GOLDSTEINAS** est employé en qualité de :

RESPONSABLE R&D PROCESS



Statut : Cadre

Position : II

Indice : 100



Les relations entre les parties sont régies par les dispositions de la convention collective intitulée : Convention Collective Nationale des Ingénieurs et Cadres de la Métallurgie, qui sont applicables à ces relations selon les conditions prévues par la législation en la matière.

La société E.C.M. et Monsieur **Aymeric GOLDSTEINAS** doivent respecter en vertu de l'article L.135-2 du code du travail les dispositions conventionnelles applicables, qui s'imposent à leurs rapports.



PHYSITHERM

4-2 Modalité horaires :



Selon l'accord sur l'amélioration et la réduction du temps de travail applicable dans l'entreprise depuis le 31 mai 2000, le statut de cadre de Monsieur **Aymeric GOLDSTEINAS** et la nature des responsabilités liées à sa fonction impliquant une grande indépendance dans l'organisation de son emploi du temps, sa catégorie relève de l'article V de l'accord d'aménagement et de réduction du temps de travail de la société E.C.M., qui prévoit un forfait annuel de 218 jours de travail par an ouvrant droit à des jours de repos supplémentaires dont le décompte s'effectue chaque année, selon les modalités prévues dans l'accord.



AG

SECIMMECSM

4-3 Rémunération :

A partir de l'exercice 2004-2005, en sus de sa rémunération actuelle, **Monsieur Aymeric GOLDSTEINAS** pourra se voir attribuer une prime variable annuelle brute, d'un montant pouvant aller **jusqu'à 3 % de sa rémunération fixe brute annuelle**.

Le montant de cette prime variable sera calculé pour moitié sur ses performances individuelles et pour l'autre moitié sur les performances collectives de l'entreprise.

Performances collectives :

Les critères d'attribution de la partie variable de **Monsieur Aymeric GOLDSTEINAS** sur les performances collectives et leur mise en œuvre seront les suivants :

Pourcentage de réalisation de l'EBIT Réel par rapport au EBIT Budgété	Montant annuel en % de votre variable
100 %	100%
85 %	75%
80%	50%
75%	33%

Performances individuelles :

Les objectifs personnels de **Monsieur Aymeric GOLDSTEINAS** seront discutés lors d'un entretien annuel avec son hiérarchique qui aura lieu au début de chaque exercice fiscal.

La stratégie de l'entreprise pouvant bien évidemment évoluer d'un exercice fiscal à l'autre, les critères de la rémunération variable de **Monsieur Aymeric GOLDSTEINAS** pourront être re-définis chaque année. En cas de modification des critères d'attribution de sa partie variable, cet avenant prévoit qu'il n'y aura pas de renvoi à un nouvel avenant, les nouveaux critères lui seront communiqués par simple courrier avant le début de l'exercice fiscal.

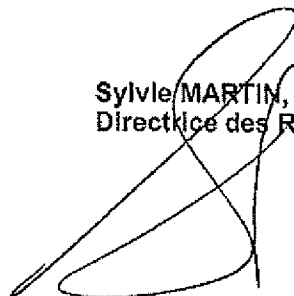
Les autres clauses du contrat de travail initial non modifiées par le présent avenant restent inchangées.

Fait en double exemplaire à Grenoble, le 1^{er} décembre 2004.

Monsieur Aymeric GOLDSTEINAS



Sylvie MARTIN,
Directrice des Ressources Humaines



AG

N.B. : Parapher chaque page et faire précéder chaque signature de la mention manuscrite « lu et approuvé, bon pour accord ».

Translation

AMENDMENT TO THE EMPLOYMENT CONTRACT OF UNLIMITED DURATION

Between

The company ETUDES ET CONSTRUCTIONS MECANIQUES (E.C.M.)

And

Mr. Aymeric Goldsteinas,

It has been agreed the present amendment to the initial employment contract which precise the following conditions:

Article 4 Status

4.1 Status

Mr. Aymeric Goldsteinas is employed as : PROCESS R&D MANAGER

Done at Grenoble on December 1, 2004.

Mr. Aymeric Golsteinas

Sylvie Martin
Director of Human Resources

*VERIFIED ENGLISH TRANSLATION OF
PARTS OF EMPLOYMENT AGREEMENT*

I, David DECOURTYE, 1 Rue Champollion, 38000 GRENOBLE, FRANCE, fully conversant with the English and French languages, hereby certify that to the best of my knowledge and belief the following is a true translation into the English language, which has been made by me and for which I accept responsibility, of parts of the employment agreement between the company ETUDES ET CONSTRUCTIONS MECANIQUES (E.C.M.) and Aymeric Goldsteinas.

Signed this 27th day of September 2012

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. Decourtye', written over a horizontal line.

David Decourtye